



 **06 30 58 73 15**

Auto-école des 4 pignons

39, Rue du Centre 78650 Beynes

PORTABLE : 06.30.58.73.15

Mail : autoecole4pignons@orange.fr

SARL au capital 7622 EUR

Siret N° 401 293 840 00013

Agréments : E 19 078 0015 0 – E 19 078 0025 0

N° D'activité 11788370078

Garantie Financière : 2001GF113/202897C - 202898C

Modalité de la prise en compte du Handicap

Nous avons été formé par la CEREMH (Centre de ressources et d'innovation mobilité handicap) pour accompagner les élèves souffrants de dyslexie et/ou de dysphasie et/ou de dyspraxie ainsi que de handicaps légers.

En ce qui concerne les élèves justifiant officiellement de ce type de handicap, il y a des aménagements possibles à l'examen de l'Épreuve Théorique Générale (ETG) :

- Une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou une reconnaissance de handicap obtenue auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et un diagnostic de dyslexie et/ou de dysphasie et/ou de dyspraxie
- Un certificat médical délivré depuis moins de six mois maximums, attestant d'un trouble spécifique du langage et/ou de la lecture et/ou de l'acquisition de la coordination et nécessitant un aménagement des conditions de passage de l'épreuve théorique générale
- Une reconnaissance d'aménagements aux épreuves nationales de l'éducation nationale au titre des troubles de l'apprentissage du langage écrit, du langage oral et/ou écrit et/ou de l'acquisition de la coordination

La CEREMH est une auto-école associative spécialisée pour les personnes en situation de handicap moteur et/ou cognitif.

La spécialité de la CEREMH est d'évaluer l'aptitude à la conduite, ainsi que l'apprentissage à la conduite et l'accompagnement jusqu'au permis de conduire.

La CEREMH est en relation avec un grand nombre de spécialistes tels que des cardiologues, ophtalmologues, neurologues, psychiatres, médecins généralistes, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, orthésistes, ...

La CEREMH travaille non seulement avec un large panel de spécialistes mais dispose aussi de moyens rares et bien spécifiques comme des simulateurs, des véhicules adaptés conformes aux exigences de la préfecture mais aussi d'ensemble d'aides techniques qu'une auto-école classique ne disposera pas. Ce point est véritablement important car cela facilitera grandement l'apprentissage et l'assimilation des connaissances des candidats.

La CEREMH est la mieux informée pour conseiller et accompagner les personnes en situation de handicap dans le domaine administratif tels que les relations avec la préfecture, traducteur et interprète, équipementier mais aussi des aides financières susceptibles d'être octroyées pour subventionner des cours de conduite voire l'aménagement d'un véhicule.

Chaque handicap étant bien spécifique, c'est pour toutes ces raisons que nous conseillons aux personnes en situation de handicap plus important de se mettre en relation directement avec la CEREMH :

Adresse : 10-12 Avenue de l'Europe 78140, Vélizy Villacoublay

Mail : contact@ceremh.org

HORAIRES :

Standard téléphonique

Du lundi au vendredi :

de 10h00 à 12h30 et

de 14h00 à 17h00

Ces informations sont disponibles dans le classeur mural